

mis en ligne le 24/03/2023

DGS

Mairie de Thonon-les-Bains
Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 20 mars 2023

CM20230320-09

ADMINISTRATION GENERALE

Établissements scolaires du second degré – Remplacement d'un membre titulaire

Monsieur le Maire expose :

Il appartient au Conseil Municipal de désigner ses représentants pour siéger dans les conseils d'administration des collèges et lycées, sur la base d'un titulaire et d'un suppléant par établissement.

Par délibérations du 21 septembre 2021, puis du 21 février 2022, le Conseil Municipal a désigné les membres suivants :

COLLEGE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

- Titulaire : Mme Laurence BOURGEOIS
- Suppléant : Mme Sophie PARRA D'ANDERT

COLLEGE CHAMPAGNE

- Titulaire : M. Serge DELSANTE
- Suppléant : Mme Arnaud BERAST

LYCEE DE LA VERSOIE

- Titulaire : Mme Karine BIRRAUX
- Suppléant : M. Thomas BARNET

LYCEE PROFESSIONNEL DU CHABLAIS

- Titulaire : M. Patrick TISSUT
- Suppléant : M. Jean-Louis ESCOFFIER

LYCEE HOTELIER SAVOIE-LEMAN

- Titulaire : Mme Deborah VERDIER
- Suppléant : M. Franck DALIBARD

CFA DES METIERS DE L'AUTOMOBILE

Pour le Conseil d'Administration

- Titulaire : M. Serge DELSANTE

Pour l'Assemblée Générale

- Titulaire : M. Serge DELSANTE
- Suppléant : M. Thomas BARNET

Suite à la démission de Madame Karine BIRRAUX de ses fonctions de Maire Adjointe et de Conseillère municipale, il convient de la remplacer au sein du lycée de la Versoie, en qualité de titulaire.

Madame Katia BACON s'est déclarée candidate.

Considérant qu'une seule candidature a été déposée pour le poste à pourvoir,

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE



VILLE DE THONON-LES-BAINS

**Registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de THONON-LES-BAINS**

Séance du 20 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le trois mars et le quatorze mars deux mille vingt-trois, s'est réuni à l'Espace Tully, dans la Grande Salle, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Claude TERRIER, M. Gérard BASTIAN, Mme Nicole JAILLET, M. Jean-Pierre FAVRAT, Mme Emily GROUPI, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, M. Michel ELLENA, Mme Katia BACON, M. Patrick TISSUT, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Serge DELSANTE, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Richard BAUD, Mme Brigitte MOULIN, Mme Deborah VERDIER, Mme Sylvie COVAC, Mme Laurence BOURGEOIS, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Franck DALIBARD, Mme Astrid BAUD-ROCHE, M. Quentin DUVOCELLE, Mme Emmanuelle VUATTOUX (jusqu'à 22h), M. Arnaud BERAST, M. Mickaël MAQUAIRE.

Absents excusés :

Mme Carine DE LA IGLESIA, M. Mustapha GOKTEKIN, M. René GARCIN, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Jean-Louis ESCOFFIER, M. Mickaël BEAUJARD.

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
Mme Carine DE LA IGLESIA	à	Mme Sylvie COVAC
M. Mustapha GOKTEKIN	à	M. Christophe ARMINJON
M. René GARCIN	à	M. Jean-Claude TERRIER
M. Marc-Antoine GRANDO	à	M. Jean-Baptiste BAUD
M. Mickaël BEAUJARD	à	M. Serge DELSANTE
Mme Emmanuelle VUATTOUX (à partir de 22h)	à	M. Jean-Marc BRECHOTTE

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Monsieur Patrick TISSUT.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Il est proposé de désigner Madame Katia BACON pour siéger au sein du lycée de la Versoie, en qualité de titulaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, par 37 voix pour et 1 abstention (Madame BAUD ROCHE), la proposition présentée.

Les représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein des diverses instances sont désormais les suivants :

COLLEGE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

- Titulaire : Mme Laurence BOURGEOIS
- Suppléant : Mme Sophie PARRA D'ANDERT

COLLEGE CHAMPAGNE

- Titulaire : M. Serge DELSANTE
- Suppléant : Mme Arnaud BERAST

LYCEE DE LA VERSOIE

- Titulaire : Mme Katia BACON
- Suppléant : M. Thomas BARNET

LYCEE PROFESSIONNEL DU CHABLAIS

- Titulaire : M. Patrick TISSUT
- Suppléant : M. Jean-Louis ESCOFFIER

LYCEE HOTELIER SAVOIE-LEMAN

- Titulaire : Mme Deborah VERDIER
- Suppléant : M. Franck DALIBARD

CFA DES METIERS DE L'AUTOMOBILE

Pour le Conseil d'Administration

- Titulaire : M. Serge DELSANTE

Pour l'Assemblée Générale

- Titulaire : M. Serge DELSANTE
- Suppléant : M. Thomas BARNET

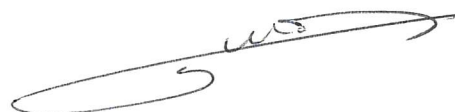
Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le Maire,

A large, stylized black ink signature of Christophe ARMINJON, written over a blue circular official stamp of the Commune de Thonon-les-Bains.

Christophe ARMINJON

Le secrétaire de séance,

A black ink signature of Patrick TISSUT, written in a cursive style.

Patrick TISSUT

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.